

Le 21 août 2020

Objet : Distribution de masques et aménagement des classes

Aux membres du personnel enseignant,

Nous vous transmettons quelques précisions sur la distribution et l'utilisation des masques de procédure ainsi que sur l'aménagement des classes.

Distribution des masques de procédure

Une distribution de masques de procédure dans les locaux et laboratoires spécialisés, comme cela est exigé par la Direction de la santé publique, a été amorcée et sera complétée avant lundi. La quantité de masques tient compte du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux cours ainsi que des membres du personnel qui ont des activités pédagogiques dans ces locaux. Le nombre de masques est établi en fonction de l'utilisation estimée pour une semaine de cours. Des ajustements pourront être apportés au besoin dans les prochaines semaines.

Une quantité de masques sera également distribuée à l'ensemble des départements d'enseignement pour utilisation lorsque la distanciation physique ne peut être respectée. Il est important de noter que la distribution se fera de façon continue. **Vous ne devez donc pas faire de réserve** puisque cela risque de provoquer des problèmes de planification d'inventaire au magasin et de causer des ruptures de service. Le Service de l'approvisionnement s'assurera de garder un inventaire suffisant et d'effectuer des commandes régulièrement au cours de la session.

Utilisation adéquate du masque de procédure

Le masque de procédure doit être utilisé dans des cas précis et lorsqu'il n'y a pas d'autres moyens de répondre au besoin pédagogique tout en assurant la distanciation physique. Même dans les laboratoires, le port du masque dépend de la nature des activités. Veuillez à cet effet consulter le Plan des mesures de prévention COVID-19 qui est disponible dans la communauté Personnel de l'intranet, section COVID-19.

Il vous faudra possiblement ajuster vos méthodes d'enseignement pour éviter le rapprochement avec vos étudiantes et vous étudiants, par exemple pour répondre aux questions individuelles. Une utilisation adéquate et limitée du masque de procédure diminuera les risques de problèmes d'approvisionnement et surtout l'accumulation de déchets.

Autres demandes de matériel

Il est également possible de commander des lunettes de protection. Prenez note cependant que ces lunettes ne peuvent être portées par-dessus les lunettes utilisées pour corriger la vue. Il faudra dans ce cas utiliser la visière qui peut aussi être commandée.

Pour effectuer des commandes de lunettes de protection et de visières, vous devez faire une demande de « stock » dans l'intranet Omnivox. Voir la section « Mes services finances → Formulaires → Demande de stock ».

Pour ce matériel, nous vous demandons **qu'une seule personne par département** fasse les commandes et inscrive, dans chaque demande de « stock » Omnivox, un commentaire interne

indiquant l'usage prévu. Un contrôle de l'utilisation par votre supérieur immédiat est requis puisque ces équipements de protection individuelle sont en quantité limitée.

Si vous avez des besoins d'autres matériels précis, veuillez consulter la liste des articles dont le titre commence par COVID-19 en effectuant une recherche d'articles dans le module de demande de « stock ».

Aménagement des classes

Une nouvelle version du tableau indiquant le nombre d'étudiants permis pour chaque classe est disponible dans la communauté Personnel de l'intranet, section COVID-19. Surveillez les mises à jour puisque certains ajustements peuvent encore être apportés à cette liste. Nous demandons votre collaboration afin de ne pas déplacer le mobilier dans les classes puisqu'elles ont été aménagées précisément afin de respecter la distanciation physique requise. Nous sommes conscients que cette situation vous apporte des contraintes notamment pour la tenue de vos rencontres de département, mais l'aménagement des classes demandant beaucoup de temps, il ne sera pas possible pour l'équipe du Service de l'entretien des bâtisses et terrain de replacer le mobilier à plusieurs reprises durant une même semaine.

Nous espérons que ces informations répondront à certaines de vos questions et vous aideront dans la préparation de vos activités pédagogiques. Nous vous invitons à surveiller vos courriels puisque de nouvelles informations vous seront transmises en début de semaine. Soyez assurés de notre soutien pour faire en sorte que la session se déroule pour le mieux.

Nous vous transmettons nos sincères salutations et vous souhaitons une belle rentrée.

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Diane Cloutier,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie